

GESTION ARGENT DE POCHE DATE LIMITE DE L'ENVOI <u>1 MOIS AVANT LES DEPARTS</u>



Aucun versement d'argent de poche ne sera pris en compte au-delà de cette date Merci pour votre compréhension

Afin d'éviter tout risque de perte ou de vol d'argent lors des transports, <u>nos animateurs ont pour consigne de n'accepter aucune enveloppe contenant de l'argent de poche.</u>

Pour vous éviter ce refus, nous avons mis en place cette fiche que vous devrez nous retourner remplie pour chaque personne souhaitant nous confier son argent de poche.

A remplir par l'établissement :
NOM:
PRÉNOM :
SÉJOUR :
MONTANT PRÉVU:(Nous vous invitons à ne pas octroyer de sommes importantes, 100.00€ sera le montant maximum de notre gestion).
□ Chèque N°: Banque : Date:/
□ Virement : Date:/
BANQUE POPULAIRE LOIRE & LYONNAIS
Code Banque Code Guichet N° Compte Clé 16807 00400 81706170215 18 IBAN : FR76 1680 7004 0081 7061 7021 518
CONSIGNES POUR LA GESTION :
La fiche « argent de poche » contenant le détail des dépenses du vacancier vous sera retournée à l'issue du séjour.